

# Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC2601 Initiation à la recherche					
Ancien Code	PERC2B61RECIN	Caractère	Obligatoire		
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ECB2610				
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2		
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h		
Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> <b>Stéphanie CHAPELLE</b> ( <a href="mailto:chapelles@helha.be">chapelles@helha.be</a> ) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> <b>Johan VANOUTRIVE</b> ( <a href="mailto:vanoutrivej@helha.be">vanoutrivej@helha.be</a> ) <u>HELHa Loverval</u> ( )				
Coefficient de pondération	20				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				

## 2. Présentation

### *Introduction*

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Néant**

### *Acquis d'apprentissage visés*

**Néant**

### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC2B61RECINA Initiation à la recherche 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERC2B61RECINA Initiation à la recherche

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche			
Ancien Code	6_PERC2B61RECINA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BECB2611		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Stéphanie CHAPELLE</b> (chapelles@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement consiste en une introduction à la recherche scientifique en éducation et en didactique et aux démarches qui y sont liées.

L'unité permettra à l'étudiant de se familiariser avec l'information scientifique, de pratiquer la recherche de documents et l'évaluation des sources. Il se familiarisera aux normes de rédaction scientifiques.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- L'étudiant sera capable de/d' :
- différencier un fait scientifique, une étude, une théorie et une opinion
- Citer et expliquer les rôles des différentes parties d'un article de recherche et identifier les étapes d'une démarche scientifique
- Rechercher un document dans une base de données ou à l'aide d'un moteur de recherche
- Expliquer sa stratégie de recherche et de lecture d'un document
- Analyser, de manière argumentée, la fiabilité et la validité d'un document
- Résumer, oralement ou par écrit, les informations d'un graphique
- Intégrer des informations issues d'une recherche documentaire dans une production écrite personnelle et scientifique utilisant des paraphrases, des citations, un style de référencement bibliographique et en respectant le poids des sources
- Expliquer les caractéristiques d'une question de recherche
- Rédiger une question de recherche en respectant les balises vues au cours.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Introduction à la recherche
- Critique des sources
- Structure d'un article scientifique et étapes d'une démarche de recherche
- Recherche documentaire, bases de données (recherche en éducation et didactique) stratégies de recherche et de lecture.
- Intégration de l'information (paraphrase, citation) et des références dans un écrit
- Introduction à la problématisation et à la rédaction d'une question de recherche.

### Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices et discussions

méthodologiques. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Des exercices ou des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins

### **Sources et références**

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque ainsi que d'informations bibliographiques fournies au cours.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

supports de cours, normes APA

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation consiste en la remise d'un portfolio, selon les consignes données au cours par le professeur.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100		

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).